MAIRIE DE GOMETZ LA VILLE

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 4 DECEMBRE 2012

Président : B. JACQUEMARD

Secrétaire de séance : A. MAZINGUE-DESAILLY

Etaient présents : B. JACQUEMARD, M. BOULAY, E. HUOT-MARCHAND, G. LEVIONNOIS, A. MAZINGUE-DESAILLY, R. PESCHEUX, M. THIERRY.

Absents excusés : A. SERRANO pouvoir à M. BOULAY
C. THEBAULT pouvoir à B. JACQUEMARD
S. CHERUBIN, M. GIRARD, P. NGUYEN, C. NICOLLEAU

La séance est ouverte à 21 H.

Le compte rendu du précédent Conseil est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire demande au Conseil l'autorisation d'ajouter à l'ordre du jour le point suivant :

- Financement des crèches municipales - Motion

ADOPTE à l'unanimité.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

ADOPTE la décision modificative n°1 – commune.

FIXE les tarifs de l'étude surveillée du 1er janvier au 30 juin 2013.

DECIDE d'adopter la modification du tableau des emplois ainsi que de proposer le tableau des emplois modifiés à compter du 1er janvier 2013.

VOTE une motion relative au financement des crèches municipales.

QUESTIONS DIVERSES

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21 H 50.

En Mairie, le 10 décembre 2012

Le Maire,
Bernard JACQUEMARD